La parfumerie moderne, revue scientifique
et de défense professionnelle n° 11, novembre 1934, p. 521

VARIÉTÉS

M. Georges CHIRIS

Etablissements Chiris. — La Société Chiris annonce qu'elle vient de conclure avec la Maison Pierre Dhumez un accord ayant pour but la réunion des deux firmes. Les circonstances imposent une concentration des connaissances et des efforts, dans l'intérêt de la clientèle. M. Pierre Dhumez est entré au Conseil d'Administration de la Société Chiris. Cette fusion est la première qui ait été enregistrée dans la région Grassoise : elle est d'un bon augure pour la réalisation prochaine des plans de concentration que nous avons, à plusieurs reprises, exposés dans cette revue.

M. René FORESTEAU

Etablissements René Foresteau — Ces établissements ont été transférés 1, impasse du Chenil, à Villemomble (Seine). — (Téléphone : 660 le Raincy). Voir l'annonce.

***

Nouvelle Parfumerie Belge. — On annonce la fondation, à Bruxelles, de la Société Anonyme « Le Cosmétique », dont le but est de fabriquer et de vendre les produits cosmétiques, parfumerie et dérivés. Le Siège Social est fixé 77, rue de la Fauvette, à Uccle, Bruxelles.

FICHES TECHNIQUES

Préparation rationnelle des huiles essentielles. — I. Eroshevskii. — Lesokhim. Prom., t. 1, n° 5, p. 34, 1932.

Lorsque l'on procède au traitement par la soude caustique des goudrons de bois bruts, on obtient un rendement élevé en essence de térébenthine lorsque l'on effectue ensuite l'extraction par la vapeur. L'augmentation de ce rendement est due à la présence d'essence de térébenthine dans la colophane. L'extraction par la vapeur ne permet en effet d'éliminer qu'une partie de cette essence, par contre, si on procède à un traitement par la soude caustique, la colophane est saponifiée, elle se dissout dans l'eau avec mise en liberté de l'essence de térébenthine. En dehors de ce phénomène, la soude caustique et à un moins faible degré le carbonate de sodium, détruisent les fibres, la lignine, dissolvent l'hémicellulose avec mise en liberté de térébenthine.

On a constaté toutefois que les essences obtenues par saponification sont caractérisées par une diminution de leurs propriétés odoriférantes. Les mêmes observations peuvent se faire lorsque l'on procède à l'extraction des huiles essentielles, en prenant soin de faire subir à la matière première, avant l'entraînement par la vapeur d'eau un traitement par la soude caustique. On trouvera dans l'original la marche à suivre que l'auteur conseille pour cette extraction.

***

Le menthol synthétique. — K. Ono. — Osaka Mainichi and Tokyo Nichi Nichi, n° spécial du 7 juin 1930.

On trouvera dans cette étude une importante dissertation sur l'importance de la production du menthol synthétique en partant de l'essence de menthe poivrée. Les 4 principales méthodes qui sont appliquées actuellement pour obtenir le menthol sont les suivantes :

1° Extraction de la piperitone contenue dans l'essence australienne d'eucalyptus dives.

2° Préparation de la pulégone en partant de l'isopulégol, ce dernier étant obtenu par traitement du citronellal à partir de l'essence de citronelle.

3° Préparation du p-thymol par condensation du m-crésol et de l'alcool isopropylique.

4° Préparation du p-thymol en partant du p-cimène, ce dernier étant séparé des composés terpéniques extraits des liqueurs sulfitiques résiduaires.

L'auteur a pu préparer en partant de l'essence de menthe poivrée un menthol synthétique possédant les caractéristiques physiques suivantes : (en appliquant la 4e méthode) : point de fusion : 35,5 à 36° ; pouvoir rotatoire : 43°6.